

ZAC DU TECHNOPOLE DE CHATEAU-GOMBERT

Annexe 89A

Au Cahier des Charges de Cession ou de Location
De Terrains approuvé par le
Conseil Syndical du SME du 04/07/1988

La présente annexe est établie conformément aux
Dispositions de l'article L 311-6 du Code de l'Urbanisme

SOGEFIMUR-A2C (DELTA SERTEC)

Désignation cadastrale :

Zonage PLUi : sUEcg
Quartier Château Gombert (879)
Section H, n°209
Superficie totale 3 627 m²
Programme : 1 600 m²

	Surface de plancher SDP		
	Activité	Logement	
SDP Maxi autorisée	389 646	235 654	
SDP existante ou déjà distribuée	214 576	220 166	
SDP autorisée par la présente cession	1 600		
Total SDP existante ou distribuée après la présente cession	216 176	220 166	
Établie par SOLEAM, Aménageur de la ZAC Titulaire d'une Concession d'Aménagement Le Directeur Aménagement  Stéphane ARANDA		Fait à Marseille Et approuvé le Le Directeur Général Délégué Aménagement Durable, Habitat, Inclusion et Cohésion Territoriale Eric Taverni	